

**Arrêté DEP–2026–INS-002 portant ouverture du registre d'inscription à la session 2027 du
certificat d'aptitude professionnelle (CAP) des académies de Créteil, Paris et Versailles**

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu le code de l'éducation notamment l'article D. 337-21,

ARRÊTE

Article 1er. - Le registre d'inscription au certificat d'aptitude professionnelle (CAP) est ouvert **du 14 octobre au 18 novembre 2026**. La préinscription s'effectue en ligne sur l'application CYCLADES.

Article 2. - A l'issue de sa préinscription en ligne, chaque candidat individuel doit retourner par voie postale sa confirmation d'inscription datée et signée **au plus tard le 23 novembre 2026 (cachet de la poste faisant foi)**.

Article 3. - La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 septembre 2026

**La directrice du service interacadémique
des examens et concours**



Aurore COLLET